



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Hyères

Autres communes :

R500

Appellation : Phare de Porquerolles

Monument(s)

Appellation : Phare de Porquerolles

Protection : classement

Arrêté : classement le 13/09/2012

Étendue de la protection : Le phare en totalité avec sa plate-forme et son soubassement, à l'exclusion de ses bâtiments de dépendances.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.